



Procès-verbal de l'assemblée générale par correspondance avec retour au 3 juillet 2021

Ordre du jour :

1. Approbation du Pv du 2 mars 2020 visible sous aaca.ch
2. Rapport : a) du président
b) du caissier
c) des vérificateurs des comptes
3. Admissions - démissions
- 4 Révision des statuts
5. Election des membres du comité
- 6.Election des vérificateurs de comptes
7. Programme 2020
- 8.Divers

1. Approbation du procès-verbal du 2 mars 2010

Le procès-verbal de l'assemblée du 2 mars 2020 est adopté, par retour de courriel,

2.1.Rapports

a) Rapport du caissier

_Le rapport du caissier est accepté .

b) Rapporteurs des vérificateurs de comptes

Le rapport des vérificateurs de comptes est accepté, décharge est donnée au caissier (rapport des vérificateurs de comptes annexé)

3. Admissions – démissions

Néant

4. Révision des statuts

Néant

5 .Election des membres du comité

Le comité est réélu en bloc .

6.Election des vérificateurs des comptes

Olivier Manrau est élu premier vérificateur des comptes

Alexandre Mitev est élu deuxième vérificateur de comptes.

Le vérificateur de comptes suppléant sera élu lors de l'AG de mars 2022 , en présentiel.

9. Programme 2021

Au vu de la situation sanitaire, aucune manifestation ni activité ne sont prévue.
Selon l'évolution, informations seront publiées sur le site www.aacaa.ch

Auvernier, 3.7.2021

J.Schaer
Secrétaire